

# DE SAINT JEAN LE VIEUX

Journal Municipal N°9

Janvier 2023



# Sommaire

# LE MOT DU MAIRE ..... 3

INFOS MAIRIE	4
Á SAVOIR	10
AU FIL DE L'EAU	17
ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS	25
REVUE DE PRESSE	30
LES ENTREPRENEURS DE SAINT JEAN	32
PENSE-BÊTE	34

#### <u>Bulletin Municipal d'Information</u> <u>réalisé par la Mairie de Saint Jean le Vieux</u>

Directeur de Publication: Franck Rebuffet

#### Comité de Rédaction :

Stéphanie Bousquet / Philippe Jean / Franck Rebuffet Florent Salvi / Brigitte Vialette

#### Ont participé à cette édition :

Lise Alléoud / Chantal Bœuf / Martine Dumas Florence Facq / Patrick Marcireau

#### Maquette et mise en page :

Cyril Scippa / Delphine Zuanon

# Le mot du Maire

#### Chers Saint-Jeantets

Nous tournons la page de 2022 alors que la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, l'inflation et le dérèglement climatique perturbent notre quotidien et font régner un vent d'inquiétude dans le monde entier.

Mais face à l'adversité, restons optimistes et confiants. C'est la voie choisie par l'équipe municipale qui, pendant toute l'année écoulée, a bâti pour l'avenir.

Le projet « Cœur de Village » est devenu réalité et c'est un bâtiment entièrement restauré avec respect et humilité qui vient d'être livré.

Dès le printemps, les habitants seront accueillis au sein d'une Mairie plus fonctionnelle, pourront profiter d'une salle des fêtes embellie dotée d'une cuisine professionnelle et bénéficiant d'un parking qui a déjà prouvé toute son utilité.

Au sein du bâtiment, il y a un très bel espace dont l'aménagement et le fonctionnement ne sont pas encore définis. Il s'agit du futur café ou tiers-lieu qui, selon le pari des élus, devrait être le cœur et le poumon du nouvel équipement communal.

C'est un choix politique de ne pas proposer un projet « clefs en main » mais de le co-construire avec des habitants volontaires et investis dans le projet. Depuis cet été, un groupe composé d'élus et d'habitants réfléchit et travaille pour trouver la bonne formule.

Si vous souhaitez participer au groupe de travail, il n'est pas trop tard, bien au contraire vous serez les bienvenus, il suffit pour cela de vous signaler en Mairie.

Le chemin est long avant que cet espace trouve son rythme de croisière, mais nous avançons pas à pas.

Cette année 2022 a été riche en activités, aussi je ne terminerai pas ce mot sans remercier les Adjoints, les Conseillers Municipaux et le personnel communal, Lise, Carole et Christian pour tout le travail et l'engagement sans faille qui font grandir notre commune.

Je souhaite également la bienvenue aux nombreux nouveaux habitants qui nous ont rejoint et adresse mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie du village, je pense au Comité des Fêtes, au Club du Perlet et aux participants à l'entretien de nos chemins communaux.

Pour terminer sur une note d'espoir, la crise que nous avons traversée nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

# **Infos Mairie**

# Le projet « Cœur de Village » .... un long chemin

La réalisation du projet « Cœur de Village » touche à sa fin ; le parking est opérationnel, les aménagements extérieurs sont réalisés, le bâtiment est réceptionné et l'autorisation d'exploitation est en cours de validation par la commission départementale de sécurité. C'est l'aboutissement de 6 années de réflexion, de décisions, de négociations, de constitution de dossiers de subvention, de réalisation des ouvrages.

# 2016 .

- Première réunion avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)
- Délibération de lancement du projet
- Expression des besoins et formulation du projet avec l'aide du CAUE
- Cahier des Charges pour consultation équipe de Maîtrise d'Œuvre
- Avis d'Appel Public à la concurrence
- Analyse des offres et entretiens avec les équipes candidates
- Choix de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre

# 2018

2017

- Réalisation de la phase DIAGnostic
- (Présentation des différents scénarii lors de la réunion publique du 10 nov. 2018)

Début des négociations pour l'acquisition du tènement

- de l'ancienne scierie en vue de la création d'un parking de 19 places
- Validation du programme

# 2019

- Réalisation de l'Avant-Projet Sommaire (ateliers de mise au point de l'APS avec le Comité des Fêtes et le Club du Perlet)
- Rendu de l'Avant-Projet Sommaire
- Signature du compromis d'achat du tènement de l'ancienne scierie
- Réalisation de l'Avant-Projet Détaillé
- Rendu de l'Avant-Projet Détaillé





# Gestation du projet







# **Infos Mairie**

- Dépôt du Permis d'Aménager
- Dépôt du Permis de Construire
- Validation de l'Avant-Projet Détaillé
- Validation du dossier des études du Projet
- Signature du Permis d'Aménager
- Signature du Permis de Construire
- Rendu du Dossier de Consultation des Entreprises
- Publication de l'Appel d'Offres
- Remise des offres
- Commission d'Appel d'Offres pour ouverture des plis
- Commission d'Appel d'Offres pour analyse des offres
- Validation du choix des entreprises retenues
- Signature de l'achat du tènement de l'ancienne scierie

# Finalisation du projet

# Réalisation du projet

**Maintenant?** 

2020

2021

- Signature du prêt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole
- Signature du prêt auprès de la Banque des Territoires
- Finalisation des dossiers de subvention
- Réunion de préparation du chantier et signature des marchés travaux
- Ouverture du chantier
- Bâtiment « hors d'air et hors d'eau »

Et 2

2022

- Opérations Préalables à la Réception des lots « bâtiment »
- Réception du bâtiment (avec réserves)
- Réception des aménagements extérieurs (avec réserves)
- Repas fin de chantier
- Commission de sécurité préalable à l'entrée dans le bâtiment

#### La mairie

#### La salle des fêtes

#### Le café associatif

Le transfert de la Mairie dans le nouveau bâtiment est en cours de programmation, mais la date du transfert est suspendue au raccordement du bâtiment au réseau de fibre optique.

Orange, gestionnaire du réseau cuivre, ne raccorde plus de bâtiment au réseau cuivre ADSL et nous sommes en attente du bon vouloir d' « Isère Fibre » ; à suivre...

La salle des fêtes est achevée et opérationnelle. Le règlement du fonctionnement pour la location de la salle des fêtes est en cours de rédaction (condition d'utilisation, horaires, tarif, ....) et fera l'objet d'une validation par le Conseil Municipal; une information sera diffusée dès que la salle des fêtes sera ouverte à la location. Dès l'avis favorable de la commission de sécurité. l'utilisation de la salle des fêtes sera à la disposition du Comité des Fêtes et du club du Perlet.

Une large consultation a été réalisée en avril 2022 pour identifier les attentes et les propositions des saint-jantets, une « réunion publique de restitution » s'est tenue le 14 mai 2022.

Un groupe de travail extramunicipal s'est constitué afin de définir le mode de fonctionnement de ce tiers lieu: aménagements à réaliser, mode de gestion, activités, plages horaires d'ouverture, etc...; l'objectif est que ce lieu soit opérationnel en septembre 2023.

## Le prochain rendez-vous : l'inauguration officielle de la Mairie

# Bien vivre ensemble

#### Bruit



Les activités bruyantes sont autorisées mais leurs horaires sont réglementés par arrêté préfectoral.

	Matin	Après-Midi
Lundi au Vendredi	8h30 – 12h	14h – 19h30
Samedi	9h -12h	15h – 19h
Dimanche et jours fériés	10h 12h	Le calme !!!

## Brûlage des déchets verts

La réglementation est claire en Isère : le brûlage des déchets végétaux est interdit par arrêté préfectoral toute l'année pour les communes ayant accès à une déchetterie.

Depuis le 1 er Janvier 2017, ce règlement s'applique aussi aux activités agricoles et forestières en vertu de l'arrêté préfectoral du 12 Mai 2016 pour les communes iséroises incluses dans un plan de protection de l'atmosphère (PPA)...dont nous faisons partie!



#### Plus d'informations sur le site de la commune :

https://www.saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/bien-vivre-ensemble-2/

# **Infos Mairie**

# **Urbanisme**

#### Permis de construire

- MEYRIGNAC Lucile, 190 Chemin de la Gorge, Transformation d'une grange en habitation
- VIAL-DAVID Julien, 200 Chemin de la Gorge, Transformation d'un four en habitation
- **DEMAILLY Bérénice et KOFFI-DUMONT Jérémie,** Route de Pré Rondet, Maison individuelle

# Permis d'aménager

■ ROBERT Joëlle, Chemin de Chantorelle, Lotissement comportant 3 lots à bâtir

# Déclaration préalable

- MAISONNEUVE Anne-Laure, 316 Route du Rif, Isolation de la toiture par l'extérieur et pose de bac acier
- COUDURIER Jacqueline, 120 Impasse de Chantorelle, Pose de panneaux photovoltaïques
- **BLANCO Antia,** 573 Route de Pré Rondet, Pose de panneaux thermiques au sol
- MARQUET Catherine, 10 Chemin du Buisson, Extension de la terrasse existante
- VADOT Jean-Claude, 188 Route du Naysord, Pose de panneaux photovoltaïques
- CHAUDET Pierre, 477 Route du Rif, Pose de fenêtres de toit et création d'une salle de jeux sans pièce humide
- **LE GOUELLEC Maxime**, 92 Chemin de l'Eglise, Pose de panneaux solaires
- LECHENNE Rohan, 252 Route du Rif, Pose de panneaux solaires
- ANTONINI Fabrice, 264 Chemin de Chantorelle, Pose de panneaux photovoltaïques

Rappel : la Mairie peut vous aider à valider la conformité de vos projets, Vous pouvez consulter quelques règles essentielles sur le site de la Mairie :

https://saintjeanlevieux.fr/vie-municipale/urbanisme/a-propos-des-travaux/

# État civil







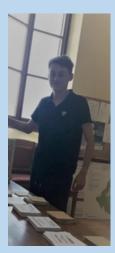
### Jeunes électeurs











Ils ont voté pour la première fois lors de l'élection présidentielle du mois d'Avril.

Étrennant fièrement leur carte électorale, ils ont été guidés par les assesseurs : combien de bulletins ? je dois aller dans l'isoloir ? je signe où ?

Merci à tous pour leur engagement...

# Recensement citoyen

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

#### L'attestation de participation à la JDC vous permet :

D'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire

de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil

#### Où effectuer le recensement citoyen?

- > en mairie
- > en ligne

# Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- > une pièce d'identité
- un livret de famille

Plus d'infos ici sur le site de la Mairie :

# **Infos Mairie**

# Emploi d'été

Chaque année, la Mairie recrute deux jeunes, rémunérés sur la base du SMIC en vigueur, pour une semaine ou 15 jours maximum à raison de 12 heures par semaine entre le 1er Juin et le 31 Août.

#### **Conditions**

Avoir
16 ans révolus
et moins de 18
ans

Envoyer votre dossier complet à la Mairie avant le 15 Mai 2023

Envoyer par voie postale ou électronique à mairie@saintjeanlevieux.fr

Dossier disponible sur le site de la Mairie

https://saintjeanlevieux.fr/viemunicipale/emplois-dete/

# Documents obligatoires

- Lettre de motivation avec vos dates de disponibilité.
- La copie d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport).
- La copie de votre carte vitale mentionnant votre n° de sécurité sociale (attention celui des parents sera refusé).
- Un RIB à votre nom (compte courant ou compte épargne).
- Une autorisation du responsable légal.



Cet été, c'est Max qui a travaillé en binôme avec Christian, notre employé communal.

Ils ont poncé et reverni le mobilier extérieur ainsi que la croix du Couvat.

Max a aussi nettoyé les bassins!

# Á savoir

# Fermeture Trésorerie de Domène

La Trésorerie de Domène a définitivement fermé ses portes le 30 décembre 2022.

À compter du 1er janvier 2023, pour toutes les démarches concernant les factures locales, les usagers devront s'adresser au Service de Gestion Comptable du Touvet (nouvelle dénomination de la Trésorerie du Touvet).



Service de Gestion Comptable 15 avenue Montfillon BP 16 38660 Le Touvet 04 76 08 45 87

Les paiements jusqu'à 300 euros peuvent s'effectuer chez un buraliste agréé

(À Domène, Tabac SG – Place Matussière)

#### Vos impôts

#### Vos factures locales



0 809 401 401 Service gratuit + prix appel



Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h



Par messagerie dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Sur le site impots.gouv.fr - Espace Particulier pour tous vos services en ligne et prendre rendez-vous sous la rubrique CONTACT.



Centre des Finances publiques Service des impôts des particuliers 38 avenue Rhin et Danube 38100 Grenoble Ouvert de 8H 30 à 12H du lundi au vendredi



Service de Gestion Comptable Le Touvet (\*) 04 76 08 45 87



sgc.le-touvet@dgfip.finances.gouv.fr



Sur payfip.gouv.fr pour payer (ou le site indiqué sur la facture)



Service de Gestion Comptable 15 avenue Montfillon - BP 16 38 660 Le Touvet Ouvert de 8 H 30 à 12 H lundi, mardi, jeudi, vendredi

\* sauf pour les factures émises par la ville de Domène : contacter le SGC de Saint-Martin d'Hères : 04 76 42 92 00

# Accompagnement emploi Grésivaudan



Accompagnement des demandeurs d'emploi adultes, mise en relation avec des entreprises qui recrutent, conseil ressources humaines pour les TPE/PME, l'équipe du PLIE du Grésivaudan est à votre écoute.

# Accompagnement des demandeurs d'emploi adultes

Vous avez plus de 26 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi et souhaitez bénéficier d'un accompagnement individualisé ?

- Les chargé-e-s d'accompagnement du PLIE du Grésivaudan vous aident à faire le point sur vos compétences et à préciser votre projet professionnel pour mieux vous accompagner dans votre recherche d'emploi. Ils et elles vous reçoivent à Domène, Villard Bonnot, Bernin, au Plateau des Petites Roches et à Pontcharra.
- Pour plus d'informations contactez le PLIE au 04 57 38 05 88 ou par mail <u>plie@le-gresivaudan.fr</u>

# Mise en relation avec des entreprises qui recrutent

Vous avez plus de 26 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi dans le bâtiment, les travaux publics, les espaces verts ou le nettoyage ?

- Des opportunités d'emploi existent au sein des entreprises qui interviennent dans le Grésivaudan
- Contactez Nicolas Rautureau, chargé de relations entreprises du Grésivaudan.
   Tél: 06 26 58 76 890u mail nrautureau@le-gresivaudan.fr

#### Conseil RH pour les TPE et PME

Vous dirigez une TPE ou une PME, vous avez des difficultés à recruter ou avez besoin d'un appui dans la fonction ressources humaines ?

- Après l'évaluation des besoins de votre entreprise, la chargée d'appui RH aux TPE et PME du Grésivaudan saura vous conseiller pour accompagner vos projets de recrutement. Elle vous aidera à mobiliser les dispositifs d'appui à la fonction RH et pourra vous proposer de participer à un réseau d'entreprises afin de partager les bonnes pratiques et résoudre les difficultés.
- Contactez Bernadette Edel, chargée d'appui RH aux TPE et PME au 06 23 83 01 34 ou par mail <u>bedel@le-gresivaudan.fr</u>

# <u>Á savoir</u>

# Loi montagne



Pour deuxième la année. loi la **M**ontagne s'applique dans région. notre Pour rappel, cette réglementation conducteurs de véhicule à s'équiper en pneus hiver ou de posséder des chaînes ou des chaussettes à neige lorsqu'ils circulent dans certaines communes entre le 1er novembre et le 31 mars.

Les communes concernées sont répertoriées sur le site de la Sécurité routière :

https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-en-voiture/equipement-de-la-voiture/nouveaux



Les véhicules qui circulent sur les routes des communes concernées par cette réglementation doivent **s'équiper de 4 pneus hiver** ou détenir au moins 2 chaînes ou 2 chaussettes à neige pour équiper les roues motrices.

Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M. S" ou "M&S".

Jusqu'au 1er novembre 2024, les pneus neige uniquement marqués "M+S" seront tolérés.



#### Que risquez-vous si vous ne respectez pas cette réglementation?

Les automobilistes ne détenant pas d'équipements adaptés pour conduire sur des routes enneigées ou verglacées risquent **une amende forfaitaire de 135 €** et l'immobilisation de leur véhicule. Toutefois, l'an dernier, les conducteurs n'ont pas été verbalisés et le gouvernement a choisi de ne pas donner d'amende au moins jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour rappel, la loi Montagne concerne les véhicules légers, les utilitaires, les bus et les poids lourds. En revanche, **les véhicules avec des pneus à clous** et les véhicules sans permis sont exemptés.

# Modernisation des outils de traitement des déchets d'Athanor

Une partie des déchets du Grésivaudan est triée sur le site d'Athanor situé à La Tronche. Depuis 2021, un nouvel équipement plus moderne et adapté aux enjeux actuels de traitement des déchets est en train d'être reconstruit sur une parcelle attenante. Les travaux se poursuivent et la mise en service est prévue fin 2023.





Avancement des travaux novembre 2022

Le nouveau centre de tri, construit et géré par Paprec pourra trier 51 000 tonnes de déchets par an. Techniquement, le tri sera découpé en 26 étapes : 14 de tri mécanique, pour trier les différents types de flux (papier, carton, plastique, acier, aluminium) et 12 de tri optique, permettant de trier les différents types de plastiques.

La construction de ce nouveau bâtiment est prise en charge financièrement par sept collectivités du Sud-Isère, dont Le Grésivaudan, avec le soutien de Citéo, de l'Ademe et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Coût du projet : 51 millions d'euros (dont 5,7M€ de subventions de l'Ademe, 0,95M€ de Citéo et 0,5M€ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes). Le Grésivaudan participe à hauteur de 4.27% soit 2.18M€.

Après la construction de ce nouveau centre de tri, l'incinérateur situé à côté le sera également à l'horizon 2028. Ce nouvel incinérateur sera bâti en lieu et place de l'ancien centre de tri afin de conserver une continuité de service.

# Á savoir

#### **Ecowatt**

Dans un contexte de fragilité d'approvisionnement électrique, la France fait face à une situation inédite qui nécessite une vigilance particulière.

Les actions de chacun visant à maîtriser sa consommation électrique, sont précieuses. La démarche Écowatt vous donne les moyens d'agir lors des pointes de consommation

Pour éviter les coupures d'électricité, des solutions existent, chaque Français peut s'impliquer en adoptant des gestes simples au bon moment. Grâce à un système d'alerte qui indique en temps réel le niveau de la sécurité d'approvisionnement « Ecowatt » permet à tous (particuliers, entreprises, collectivités) de maîtriser et adapter sa consommation d'énergie.

# Découvrez comment alléger vos factures et votre consommation en suivant la méthode Ecowatt!

Véritable météo de l'électricité, l'outil permet de mesurer à chaque instant le niveau de consommation pour l'ensemble des régions. En vous inscrivant à l'alerte vigilance coupure, vous serez averti par SMS en cas de risque de coupure. Le dispositif envoie en temps réel des signaux de couleur qui guident le consommateur pour adopter les bons gestes et savoir à quel moment réduire sa consommation :

#### LE SAVIEZ-VOUS?

Pour être averti en cas d'un pic de consommation, il suffit de s'abonner gratuitement par mail sur le site <a href="https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure">https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure</a> ou sur les réseaux sociaux.



O Vert	<b>O</b> Jaune	Orange	Rouge
La	La consommation est	Le système	Le système électrique se trouve
consommation	élevée, il faut la modérer.	électrique est	dans une situation très tendue ; si
est raisonnable	Une alerte sms « vigilance	en tension,	nous ne baissons pas notre
	coupure » est envoyée pour	les éco-	consommation, des coupures
	inciter chaque citoyen à	gestes citoyens	ciblées sont inévitables. Chacun
	réduire ou modérer sa	sont alors	est alors invité à adopter tous les
	consommation.	préconisés.	éco-gestes.

L'ambition d'Ecowatt vise à prévenir de manière individuelle de l'état de l'approvisionnement d'électricité et à mobiliser collectivement la population d'un même territoire afin d'éviter d'éventuelles coupures.

# Ecowatt vous aide à mieux consommer l'électricité au quotidien

Par une consommation responsable, chacun de nous à un rôle à jouer en contribuant à accélérer la transition énergétique et à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

En plus de sa fonctionnalité d'alerte, « Ecowatt » met à disposition l'information nécessaire pour consommer mieux et moins, en contrôlant sa consommation d'électricité. Ainsi, en adoptant « Ecowatt » vous devenez parties prenantes d'une consommation responsable.

#### LE SAVIEZ-VOUS?

Une variation d'un degré à la baisse en hiver a un impact de 2 400 MW, soit l'équivalent des besoins des villes de Marseille et de Lyon réunies. Au travers d'outils comme « Ecowatt », l'Ademe propose de nombreux conseils faciles à mettre en place et à la portée de tous pour aider les Français à réduire leur consommation d'électricité.

# **Energie grise**

L'énergie cachée de nos produits du quotidien n'est pas citée sur notre facture, mais représente pourtant 3/4 de l'énergie totale que vous mobilisez tout au long de la journée.

L'énergie grise correspond à la somme de toutes les énergies consommées à chaque étape du cycle de vie d'un produit. Il s'agit donc d'une énergie cachée, indirecte. Omniprésente, elle augmente considérablement l'empreinte carbone des biens que nous

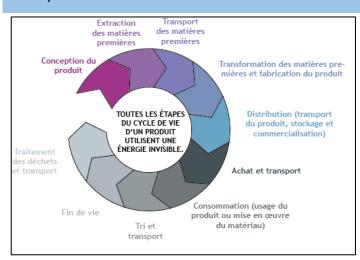
utilisons.

Dans le domaine de l'industrie et des sciences, l'énergie grise permet de mesurer l'impact environnemental d'un produit. Contrairement à l'énergie directe, comme le carburant nécessaire pour faire avancer un véhicule ou encore l'électricité servant à éclairer une pièce, l'énergie grise n'est pas quantifiable. Elle cependant être estimée. peut nombreuses données entrent dans son calcul.

Par exemple, l'énergie grise d'une tartine de pain prend en compte les ressources consommées au moment de la culture du blé, sa récolte, la conception de la tartine en usine, sa mise sous emballage et son transport jusque dans nos placards.

# Comment réduire sa consommation d'énergie grise et devenir consom'acteur?

Si les industries sont aux premières loges, les particuliers peuvent aussi lutter contre l'énergie grise. En effet, cette dernière est omniprésente dans notre quotidien et dans chaque action que l'on entreprend.



L'énergie grise représente actuellement 2/3 de la consommation totale d'un produit.

#### Qui dit économie d'énergie grise dit aussi économie budgétaire!

Ces gestes simples à adopter vous permettront de réduire votre impact environnemental, et/ou votre consommation :

- Consommer local
- Proscrire la consommation des produits jetables
- Utiliser le produit le plus longtemps possible (et donc privilégier des produits qui dureront dans le temps et lutter contre l'obsolescence programmée)
- Privilégier les matières naturelles
- Faire réparer ses appareils

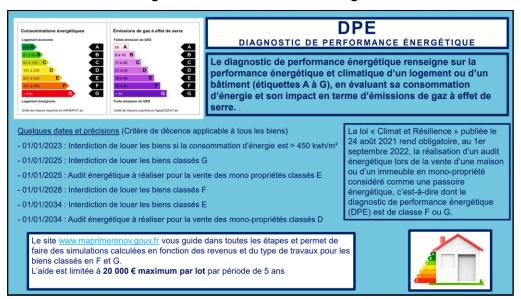
# Á savoir

# DPE ET DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est un document qui sert principalement à estimer la consommation d'énergie et les taux d'émission de gaz à effet de serre de votre logement.

Il doit être intégré au dossier de diagnostic technique (DDT) et être remis à l'acquéreur ou au locataire en cas de vente ou location de votre logement.

Des sanctions sont prévues notamment si le DPE n'est pas conforme à la réglementation.



Les dispositions relatives à la réalisation et au rapport du DPE sont modifiées. C'est ce que précise un arrêté du 3 novembre 2022. Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

Depuis la loi Carrez, certains diagnostics sont devenus obligatoires pour toutes les transactions immobilières. Ils sont nécessaires lors de l'acte de vente et il vaut mieux les faire réaliser par un professionnel mandaté afin de s'assurer de la conformité du bien.

DIAGNOSTICS	BIENS CONCERNES	DUREE VALIDITE ET OBLIGATIONS
DPE Diagnostic dePerformance Energétique	<b>Bâtiment</b> comportant un mode fixe de régulation de la température (chauffage ou refroidissement) Obligatoire pour la vente et la location	Pour les DPE (y compris les DPE Vierges) réalisés : entre 01/01/2013 au 31/12/2017 : valide jusqu'au 31/12/2022 entre 01/01/2018 au 30/06/2021 : valide jusqu'au 31/12/2024
		A partir du 01/07/2021 : 10 ans DPE NOUVELLE VERSION V3
SURFACE HABITABLE Attestation de surface habitable	Tous les biens loués à usage d'habitation (maisons ou appartements) et en copropriété Obligatoire pour la vente et la location	Illimitée sauf si modification des lieux (travaux)
AMIANTE – DAPP	Bâtiment à usage d'habitation et ses annexesdont le permis de construire a été délivré <b>avant le 1</b> er <b>janvier</b>	Si négatif : illimité Si positif : 3 ans Si prélèvement :
uniquement) Etat mentionnant la présence de matériaux contentant de l'amiante	1997 Obligatoire pour la vente et la location	Si empoussièrement de - de 5 fibres/ litre : Contrôle triennale     Si empoussièrement de + de 5 fibres/ litre : Travaux obligatoires de confinement ou retrait des matériaux selon les cas
CREP	Bâtiment à usage d'habitation et ses annexes construit	Si Classe 0 : Illimitée
Constat des Risques d'Exposition au Plomb	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1949 Obligatoire pour la vente et la location	Si Classe 1 ou Classe 2 : 6 ans pour la location et 1 an pour la vente Si CLASSE 3 : interdiction de louer : Travaux obligatoires
ELECTRICITE Etat de l'installation intérieure d'électricité	Bâtiment à usage d'habitation et ses annexes comportant une installation intérieure électrique de + de 15 ans Obligatoire pour la vente et la location	6 ans pour la location / 3 ans pour la vente  Les normes électriques à respecter:  le dispositif différentiel, ou 30 MA, doit couvrir l'intégralité de l'installation.  la mise à la terre doit être présente dans les pièces d'eau  les fils à nu ne sont pas autorisés  le tableau électrique avec le disjoncteur principal doit être à moins d'1m80, et à l'intérieur du logement  Si les normes ci-dessus ne sont pas respectées : Obligation de travaux
GAZ Etat de l'installation intérieure de gaz	Bâtiment à usage d'habitation et ses annexes comportant une installation intérieure gaz de + de 15 ans Obligatoire pour la vente et la location	Anomalie de type A1 : 6 ans pour la location et 3 ans pour la vente Anomalie de type A2 : 6 ans mais travaux obligatoires DGI : Gaz coupé + travaux obligatoires
TERMITES	Tous biens situés dans une zone déclarée à risques Obligatoire seulement pour la vente	6 mois
ERP / PEB État des Risques et Pollutions Plan d'exposition au bruit	Tout immeuble (bâti ou non bâti) situé dans une zone à risquesdéterminée par arrêté préfectoral	6 mois

## La nouvelle vie de la scie

Vous vous souvenez de l'histoire de la scie du hameau de l'Église... elle a commencé sa nouvelle vie à Izeaux.



Après le changement des roulements moteur et des garnitures des volants, la restauration de la partie électrique et l'ajout d'un cache de protection, le nouveau propriétaire a déjà scié plusieurs grumes de châtaigner afin de faire une véranda. Actuellement, il commence à scier une grume de chêne pour réparer un ancien

portail.









#### Et comme il le dit:

« Elle fonctionne très bien, c'est un bel outil comme on n'en fabrique plus! »

# Mme Giroud nous a quittés



« La Marcelle », comme quelques-uns l'appelaient, est née et a grandi à St Jean. Elle s'y est mariée avec « le Paul », a élevé sa famille tout en reprenant le café familial. Elle incarnait tellement « le café » que, bien que fermé depuis presque 30 ans, nous avions tous l'impression qu'il était toujours ouvert.

Toujours d'humeur égale, aimante et incapable de méchanceté, Marcelle aimait les gens, sa famille, ses petits-enfants, ses arrières petits-enfants et de sa voix douce et chantante, leur parler de l'ancien temps, des travaux aux champs, de la fenaison, des pommes de terre qu'il faudrait faire sans tarder, de sa vie à la campagne avec les gens du village et des villages voisins.

Marcelle nous laisse le tendre souvenir d'une belle personne que nous avons eu le plaisir de connaître et avec qui nous avons pu partager des instants simples, ces instants de la vie qu'elle aimait tant.

# Le café de St Jean

Le café de St Jean dit « café Coche » a été créé dans les années 1900 par Alphonsine, la grand-mère de Marcelle. Elle a obtenu la licence du café pour vendre de l'alcool et du tabac grâce au Ministre des Travaux publics de l'époque Joseph Paganon (réalisateur de la route du Balcon de Belledonne) avec qui elle était amie. Cette licence a été suspendue pendant la guerre puis reprise et transmise à Adrien le père de Marcelle.



Le café en 1930

Par la suite Marcelle a perpétué les activités du café/restaurant en parallèle avec les nombreuses activités d'agricultrice.

Elle préparait les banquets des conscrits, des pompiers, du club du 3ème âge de St Jean ; les apéritifs de mariage ; les repas d'ouvriers ; les repas de chasse ; sans oublier les « paniers-repas » portés à la Mairie pour ceux qui tenaient le bureau de vote lors des élections !



Le dimanche des joueurs de boules et de belote se retrouvaient pour partager un moment entre amis. Il y avait également les vogues de la St Jean : une fin juin et une fin décembre. Seule celle d'été a perduré jusque dans les années 1970. La jeunesse du balcon de Belledonne se retrouvait nombreuse dans la « salle de bal » au son de l'orchestre de l'époque.

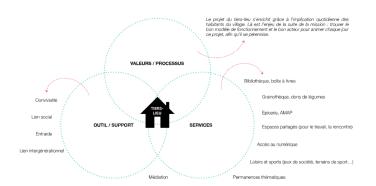
Marcelle a arrêté son activité en 1994 à l'âge de 67 ans pour prendre sa retraite.

Son souhait le plus cher était de partager un verre dans le nouveau café associatif de la commune à son ouverture. Mais ce vœu ne sera pas exaucé car hélas elle s'est éteinte le 13 juin 2022.

Mais le café va revivre. Sous l'impulsion du conseil municipal et d'un cabinet de conseil, un questionnaire a été soumis à l'ensemble des habitants afin de recueillir leurs attentes concernant ce tiers-lieu. Une réunion publique de restitution s'est tenue le 14 mai dont la synthèse est présentée ci-contre.



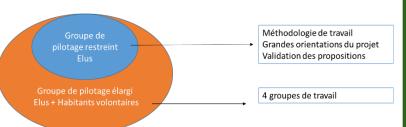
#### ANALYSE GLOBALE Schéma récapitulatif



En parallèle, 2 visites de tiers-lieux ont eu lieu afin de s'enrichir des expériences d'autres villages.

À la rentrée, l'équipe municipale a constitué un groupe de pilotage de 5 élus afin de définir la méthodologie de travail et les grandes orientations. Puis ce comité de pilotage restreint a été élargi aux habitants volontaires.

En octobre, le groupe de pilotage élargi s'est réuni en réunion plénière pour commencer à réfléchir concrètement à la création de ce café. Des sous-groupes de travail se sont constitués et le 9 décembre, chaque sous-groupe a pu faire



un état des lieux de l'avancée des réflexions. Les travaux se poursuivront tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2023 pour une inauguration, on l'espère, au second semestre.

Groupes de travail				
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	
Statuts et mode de gestion : réglementation, déclarations licence, fiscalité	Organisation : horaires et planning, besoins et moyens humains, besoins formation, financement	Logistique : besoins matériel, décoration, achat et gestion du stock, trésorerie, financement	Animations: programmation, financement, communication	

29 janvier	Visite Châtel en Trièves
14 mai	Réunion publique. Synthèse des questionnaires envoyés aux habitants
29 Juillet	Visite La Marmite à Les Adrets
18 octobre	Réunion plénière. Lancement des groupes de travail
9 décembre	Réunion plénière. I <sup>ère</sup> restitution des groupes de travail

# CLUB SENIOR « LE PERLET » REVEL-SAINT JEAN LE VIEUX



Le club Senior Le Perlet a pour but de rassembler les préretraités et les retraités de Revel et de St Jean le Vieux ainsi que leurs amis des communes environnantes, de créer une animation et toutes activités culturelles, ludiques et sportives dans un cadre strictement apolitique.

#### Rétrospective des activités du club en 2022

#### **Raquettes**

6 sorties ainsi qu'une rando nocturne à Chamrousse suivie d'un repas fort convivial

2 séjours : 2 jours à Corrençon et 4 jours à Bessans



#### Randonnées

Toujours autant de succès le mercredi matin avec 24 sorties à la découverte des chemins de Saint Jean le Vieux, Revel et Saint Martin d'Uriage... avec même une rando-repas à l'auberge des Seiglières.



21 sorties à la journée le vendredi toujours réparties en 2 ou 3 groupes de niveau

2 jours sur le plateau d'Emparis avec nuitée au refuge des Mouterres



# Visites culturelles : encore un beau programme cette



	amee				
13 janvier Street Art		Rues de Grenoble			
	8 février	Histoires de Savoir(s)	Musée de l'Évêché		
	15 mars	La rotonde ferroviaire	Chambéry		
	14 juin Vivre le cubisme à Moly-Sabata		Musée de l'Évêché		
	l <sup>er</sup> juillet	Jardin Alpin du Lautaret	Col du Lautaret		
	22 septembre	Fait Main	Musée Dauphinois		







#### Les évènements marquants





#### La fête de l'été le 29 Juin

43 de nos adhérents (dont 12 courageux randonneurs) se sont retrouvés sous le chapiteau de l'espace Guimet pour déguster les diots, la tartiflette et la croziflette préparés par nos chefs! Quel régal que ces plats cuisinés dans le four à pain communal mis à notre disposition par la Mairie de Revel...

#### Le concours de pétanque du 20 Juillet

Il s'est déroulé au Col des Mouilles cette année : évènement toujours très prisé, 50 boulistes se sont affrontés sous un soleil de plomb... mais ont pu reprendre des forces grâce au repas concocté par Khadja et Pierre (La Taverne des Mouilles)

Chacun est reparti avec un lot... même les derniers au classement!





#### La semaine des Randonneurs du 10 au 16 Septembre

Encadrés par 3 guides de Samoëns, nous avons pu découvrir la richesse des montagnes haut-savoyardes. Logés au Berouze, nous avons été chouchoutés par l'équipe du centre : excellents repas chaque jour, animation différente chaque soir.. Le beau temps était au rendez-vous, hormis le mercredi où nombre d'entre nous en ont profité pour faire une petite pause : visite de Samoëns, achats au marché local...

#### Sorties restaurants

Nos adhérents sont gourmands, toujours autant de succès pour ces sorties!

- Repas Fruits de mer le 3 décembre
- Repas au Clos d'Or le 7 Avril





#### Le Perlet à l'école

Christian est venu présenter aux écoliers les photostémoignages de son grandpère prises pendant la l'ère guerre mondiale





#### **Art floral**

C'est sous l'égide de Noëlle que 12 d'entre nous ont pu réaliser une composition de

fêtes.



N'hésitez pas à nous contacter

**Vous souhaitez** nous rejoindre?

#### Club Senior le Perlet

74 place de la Mairie 38420 Revel

Mail: leperlet38@leperlet.fr

Site web: <a href="https://le-perlet.assoconnect.com/">https://le-perlet.assoconnect.com/</a>

Tel: 07 81 91 61 10 (répondeur)

Et cette année encore, grâce à nos mouliniers, ce sont 600 litres d'huile de Noix qui ont pu être produits.



# Frelon asiatique (Vespa velutina)

# **900 nids** détruits en 2022 en Isère

Des nids de frelons asiatiques ont pullulé dans le Grésivaudan et donc à Saint Jean le Vieux. Chez nous, un nid a été détruit et un non repéré.

Les femelles fécondées (gynes) quittent le nid à la fin de l'automne et passent l'hiver cachées dans le sol, un tas de bois ou une anfractuosité, alors que le reste de la colonie meurt. C'est le même cycle que les guêpes et frelons européens.

Dès les premiers jours de beau temps (février, mars) les gynes se mettent à chercher un site où construire un nid, qui sera le nid primaire (comme celui détruit au Couvat).

C'est alors que les pièges seront efficaces pour éviter la construction du nid secondaire, qui pourra se trouver à la cime d'un arbre ou dans une haie. La colonie qui pourra contenir plusieurs milliers d'individus, peut donc présenter un danger pour la population.

#### Plus d'informations

- sur le site : frelonsasiatiques.fr
- ou auprès de Patrick Marcireau au 0651382856



# Flore de Saint Jean le Vieux



Céphalenthère, néottie, ophrys, orchis, ces plantes fragiles sont des orchidées que l'on peut trouver dans la commune.

Une quinzaine d'entre elles a déjà été repérée et identifiée sur notre territoire. D'autres sont à rechercher et trouver.

La première qui fleurit en début d'année est l'Orchis géant et peut atteindre 60 cm de haut.

Les orchidées sauvages sont toutes vivaces, leur floraison commence au printemps. Des sorties d'observation de ces plantes fragiles pourront avoir lieu dès le mois d'avril pour les personnes intéressées.

Contacter Patrick Marcireau au 0651382856

## Pelouses sèches, qu'est ce que c'est?

Les pelouses naturelles sont définies par une végétation rase. Dans le cas des pelouses sèches, le sol est pauvre en éléments nutritifs et subit des périodes de sécheresse. La plupart des pelouses sèches ont été créées par l'Homme suite au défrichement d'anciennes forêts.

Les pelouses sèches sont composées en grande partie de plantes herbacées vivaces, c'est-à-dire qui vivent plusieurs années. C'est un milieu dit ouvert : constitué majoritairement d'herbes et non d'arbustes ou arbres.

C'est un lieu idéal pour observer des orchidées. Ce milieu est très fleuri au printemps.

L'équilibre de cet écosystème est fragile : la fertilisation du sol, le surpâturage ou au contraire la fermeture du milieu sont les principales menaces qui peuvent le modifier.

#### Inventaire des pelouses sèches à Saint Jean le Vieux

Le Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère a dressé un inventaire des pelouses sèches en Belledonne de 2009 à 2021. Le dossier pour notre commune a été remis en 2022. Vous pouvez le consulter sur le site de la Mairie (rubrique Actualités) :

https://saintjeanlevieux.fr/actualites/inventaire-des-pelouses-seches-2009-2021/



Sur Saint Jean Le Vieux, deux secteurs ressortent comme étant d'intérêt patrimonial. Le premier est situé au lieu-dit du « Pré du Four » et correspond à une pelouse sèche avec le développement d'une population importante d'Orchis bouffon, une espèce d'orchidée remarquable. Le second secteur d'intérêt est localisé au nord-ouest de « l'Eglise ». Il s'agit d'une pelouse sèche qui correspond à un autre site remarquable d'orchidées, avec des populations assez importantes d'Orchis pyramidal, d'Orchis homme-pendu, d'Orchis bouffon, et d'Orchis militaire.

Proche des habitations et en continuité avec les prairies plus productives, ces pelouses sèches sont pâturées par des bovins en système extensif. Ce mode de pâturage permet de maintenir le milieu ouvert et de favoriser ou conserver la présence d'espèces patrimoniales faunistiques et floristiques.

# Comice agricole de Theys

C'était le premier comice post covid et cela a dû jouer sur la fréquentation importante ce jour-là. Après deux années d'interruption, la dynamique de l'équipe d'organisation, qui comprend de nombreux habitants de Saint Jean, n'a pas faibli. Les bénévoles de l'association du Comice sont donc venus prêter main forte et compléter l'équipe d'organisation de la commune de Theys.







Pourtant tous les doutes étaient permis, l'organisation ayant également eu un peu de mal à se mettre en place sur la commune d'accueil. Mais le moment venu, les agriculteurs, les forestiers, les artisans, les bénévoles de Theys, ont parfaitement joué le jeu et fait de ce comice un véritable succès.

Le public a également répondu présent, las des restrictions de sortie dues au covid, beaucoup sont venus, le plus souvent en famille, car le comice est de longue date, l'occasion de se saluer entre cousins venus des différents villages du balcon.

L'équipe d'organisation avait prévu large avec 650 repas à servir, mais qui n'ont pas suffi. Elle a été presque dépassée par son succès, elle a même dû refaire le plein de boissons en milieu d'après-midi car les stocks étaient épuisés. Heureusement la solidarité entre commerçants jouant, les deux « Jean-Jacques » (ils se reconnaîtront) de la buvette ont su éviter une véritable émeute.

Crédit photos : Dauphiné Libéré

# Broyeur : le retour !

L'opération de broyage du printemps avait été un succès et la commune, sous l'impulsion de quelques conseillers municipaux jugeant l'automne plus propice à la taille, a décidé de reconduire l'opération pour le l'er octobre.

Cette seconde opération, bien que réunissant moins d'apporteurs de déchets verts, a tout de même permis de broyer un volume quasi équivalent à la première fois. Elle a surtout permis de faire un premier constat et d'en tirer les enseignements.





Il avait été choisi une durée plus courte car seul le samedi était programmé cette fois-ci. La pluie accompagnant cette journée a peut-être dissuadé les habitants et fait différer leurs apports. Autre constat, les volumes sont rarement importants, les grosses quantités reposent sur un ou deux habitants. La saison idéale semble être le printemps lorsque les travaux à l'extérieur recommencent. Enfin, le service n'est pas encore suffisamment connu. Pour finir, quelques particuliers ont déjà une solution, soit parce qu'ils possèdent un broyeur, soit parce qu'ils font intervenir une entreprise.

Ainsi ce service offert aux habitants par la Communauté de Communes le Grésivaudan peine encore à trouver sa formule idéale. Une réflexion est en cours afin de trouver la meilleure organisation possible. Une formule en porte à porte pourrait-elle être imaginée ? C'est pourquoi il est fait appel aux idées des habitants de Saint Jean pour améliorer le service sachant que la formule de prêt proposée par la ComCom est trop lourde à mettre en place et requiert trop d'administratif.



## Chantier participatif

C'était le deuxième chantier participatif pour la réfection des chemins communaux organisé par la commune. Après une première expérience particulièrement réussie ayant réuni un nombre important de bénévoles, il était intéressant de voir comment cette initiative perdurerait ou pas. Force est de constater que l'engagement enthousiaste des habitants pour l'entretien de leur commune, n'a toujours pas faibli pour cette seconde édition.

Le groupe de fidèles est toujours là, de nouveaux habitants parfois même récemment arrivés sur la commune n'ont pas hésité non plus à s'investir. Certaines personnes ont même eu la surprise de pouvoir manier une tronçonneuse pour la première fois. L'équipe d'organisation a eu ainsi la satisfaction de voir le nombre de participants se maintenir, voire même augmenter légèrement au fil de temps.



Cette année le chemin du Ruty, débaptisé en chemin de Saint Jean en méconnaissance totale de l'histoire, a été sélectionné. Ce chemin part de la route d'Allevard à la sortie de Saint Jean en direction du Mas Julien, il est situé pour moitié sur la commune de La Combe de Lancey pour descendre jusqu'au hameau de Carrelière.



Particulièrement raide sur sa partie supérieure, il a été tracé à la pelle et à la pioche par les anciens pour accéder à leurs vignes ou leurs champs situés en contre bas. Les troncs d'époque, servant de pilotis dans la première épingle, sont d'ailleurs encore fonctionnels et soutiennent toujours efficacement la terre de remblai qui élargit avantageusement le passage et le sécurise. Autrefois la végétation était moins importante et pour les plus observateurs d'entre nous, on peut encore apercevoir des ruines de granges. Depuis, les épicéas sont venus remplacer les prés, qui étaient fauchés à la faux. Les frênes ont également gagné et, compte tenu de la difficulté d'accès et de la pente souvent forte, on comprend pourquoi ces terres ont été délaissées en premier au fur et à mesure du recul de l'agriculture de montagne.

En outre, ce chemin servait également de jonction avec le bas de La Combe et c'est pourquoi il a été choisi prioritairement cette fois-ci. En effet, il avait été convenu qu'une équipe de La Combe de Lancey partirait de Carrelière pour assurer sa partie d'entretien. La jonction entre les équipes a été réalisée à la limite des deux communes au niveau du ruisseau du Ruty, dans un timing parfait et une ambiance des plus amicale.

Comme de coutume, un repas offert par les deux communes a été servi à l'issue des travaux. Les discussions allant bon train, le groupe a fait savoir qu'il souhaitait continuer l'expérience et pourquoi ne pas s'attaquer au chemin des Bouches qui longe le ruisseau de Saint Jean ; il part du chargeoir à bois au bord de la route d'Allevard et monte en direction de Revel. Le rendez-vous est pris même si les travaux risquent d'être plus importants cette fois-ci mais avec un groupe désormais aguerri.

PS: Le chemin du Ruty est à nouveau obstrué par des arbres déracinés cet automne, le nécessaire sera fait dès que possible.

#### Cérémonie du 8 mai

Après une édition à huis-clos en Mai 2021 en raison de la pandémie, le Maire et le Conseil Municipal ont rendu hommage à ceux qui se sont battus face à la barbarie nazie.

La montée des couleurs, la lecture du discours et la minute de silence ont précédé le dépôt de gerbes de la Municipalité, du Comité des Fêtes et du Souvenir Français.







# Cinéma en plein air

Après une annulation en Juillet 2020 à cause d'un violent orage, une séance écourtée en Septembre 2021 en raison de quelques gouttes de pluie, la projection de cet été a été un vrai succès.

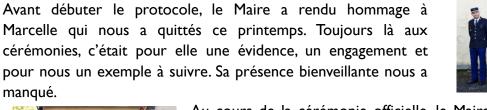


Les villageois ainsi que de nombreux habitants des communes voisines se sont déplacés pour assister aux aventures d'« Antoinette dans les Cévennes». La magie de Cinétoiles a de nouveau enchanté le public... Rendez-vous en Juillet 2023 pour de nouvelles cinématographiques!

#### Cérémonie du 11 novembre

En 2021, la cérémonie de commémoration du 11 Novembre s'était déroulée en présence des seuls élus. La pandémie privait ainsi les habitants d'une cérémonie à laquelle ils sont attachés. Ce sont donc très nombreux qu'ils se sont réunis autour du Maire et du Conseil Municipal ce 11 Novembre 2022 afin de rendre hommage aux soldats « Morts pour la France ».

manqué.





Au cours de la cérémonie officielle, le Maire a remercié les habitants, les gendarmes de Domène, l'Armée représentée par deux habitants du Mollard et les fidèles porte-drapeaux sans oublier les enfants qui ont fleuri les tombes des Anciens Combattants avec les petits bouquets préparés par locelyne et Noëlle.

Au terme de cette cérémonie digne et remplie d'émotions sincères, tous se sont retrouvés à la nouvelle salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.

#### Le Comité des Fêtes

#### Chasse aux œufs

samedi 23 avril, Le une guinzaine d'enfants se sont retrouvés au Buisson pour une chasse aux œufs qui les a amenés à différents endroits du hameau (la maison du bout du chemin, la source, la niche du chien...). Sur la base de photos et au rythme du tambour de Jean-Jacques, ils devaient, en équipe, reconnaitre l'endroit où étaient cachés les œufs.



Les enfants ont pu être accompagnés par leurs parents et tout le monde a bien mérité le goûter offert par le comité des fêtes à l'issu de la chasse. Les enfants sont venus déguisés et sont tous repartis avec un ballotin de chocolat de Carole B. Chocolatier. Merci à elle.

# Fête de la Saint Jean



Le samedi 18 Juin, 110 personnes se sont retrouvées sous le chapiteau installé sur le parvis de l'église accompagnées de la fanfare Son'en Bulle. Après un démarrage dantesque sous un orage de grêle, les habitants se sont mobilisés pour, malgré tout, venir partager cette soirée.

Le comité des fêtes remercie les habitants et les membres de la fanfare d'avoir retenu le chapiteau sous l'orage.



#### **Moules-Frites**



Le dimanche 20 Novembre, le comité des fêtes a expérimenté la vente à emporter : 100 réservations de moules/frites !! Une expérience sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Un bon nombre d'habitants ont apprécié de ne pas avoir à cuisiner ce jour là et de partager un verre avec leurs voisins, en venant récupérer leurs commandes. Le comité des fêtes s'est mobilisé pour la satisfaction des habitants. La moule avait la frite !!!



#### La tournée du Père Noël



Cette année, le Père Noël est venu installer sa boite aux lettres à l'abribus du Mollard. Les enfants ont pu y déposer leur lettre. Et le samedi 10 décembre, malgré un temps brumeux, le Père Noël et son fidèle renne étaient de retour dans notre village pour la plus grande joie des enfants mais aussi des parents.

De hameau en hameau, ils ont distribué des cadeaux aux enfants et les petits lutins du comité des fêtes les accompagnaient pour distribuer papillotes et vin chaud aux parents. Les enfants qui avaient écrit au Père Noël ont même reçu une réponse personnalisée. Puis tout le monde a pu se retrouver dans la nouvelle salle des fêtes pour partager les tant appréciées meringues d'Yvette ainsi que le vin chaud de Jocelyne et René.





Un grand merci à eux pour leur contribution à ce moment festif ainsi qu'à Jean-Claude Dumas pour la fabrication de la boite aux lettres.

#### Le mot de la Présidente

Le comité des fêtes remercie chaleureusement l'association des pompiers de La Combe, qui, par l'intermédiaire de Jean-Claude Vadot, a fait un don de 1200 euros au comité suite à la dissolution de l'association des pompiers il y a quelques années.

Cet argent, qui ne pouvait être cédé qu'à une autre association, a permis de racheter quelques décorations neuves pour le char du Père Noël et servira également à l'achat de matériel pour la nouvelle salle des fêtes.

Le comité des fêtes a pu tout au long de l'année 2022 assurer les évènements festifs malgré les intempéries et la non-disponibilité de la salle.

Pour cela, je remercie l'investissement, l'implication, le dynamisme et la bonne humeur de tous : Thierry Bertrand, Antia Blanco, Stéphanie Bousquet, Valérie Capéran, Violaine Cugnod, Martine Dumas, Martine Leroy, Jean-Jacques Leroy, Eddie Vialette et Delphine Zuanon, ainsi que leurs moitiés souvent présentes pour donner un coup de main.

Un grand merci à Jean-Claude Vadot disponible à chaque événement pour son aide et le prêt de son matériel. Merci à Chantal Foucher pour toutes ses années d'investissement au sein du comité.

Nous nous retrouverons avec plaisir en 2023 dans la nouvelle salle des fêtes! En ces temps compliqués, le comité des fêtes à à cœur de pouvoir partager encore de nombreux moments de convivialité avec les habitants du village.

Florence Facq

# Revue de presse

#### Saint-Jean-le-Vieux

Des dons et des familles volontaires pour accueillir des réfugiés ukrainiens

Par Le Dauphiné Libéré - 23 mars 2022

La municipalité a organisé au sein du village une collecte au profit des habitants de l'Ukraine, comme l'indique le panneau à l'entrée du village. Les habitants ont été très nombreux à répondre à l'appel de la mairie pour apporter des dons en nature lors des deux permanences organisées par la municipalité. Cette collecte a remporté un succès au-delà de toute attente. Avec l'aide de bénévoles, les dons ont été rangés et classés par famille et déposés au Fort Barraux, lieu de stockage avant leur prise en charge par la Protection civile qui poursuit l'acheminement des dons vers l'Ukraine. Par ailleurs, quatre familles se sont proposées pour accueillir des réfugiés.

#### Saint-Jean-le-Vieux À Saint-Jean-le-Vieux Par Le Dauphiné Libéré - 08 mai 2022



La commémoration du 8-Mai-1945 a été célébrée à Saint-Jean-le-Vieux au monument aux morts, devant de nombreux villageois. C'est le maire Franck Rebuffet qui a officié lors de cette cérémonie, avec la lecture du message de la ministre des Anciens combattants, Geneviève Darrieussecq, en présence de personnalités, des sapeurs-pompiers, des représentants de la gendarmerie et des militaires. Après la levée des couleurs, l'hommage aux disparus et le dépôt des gerbes, cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.

#### <mark>Grésivaudan</mark> Un convoi pour l'Ukraine est parti de Barraux Par Le Dauphiné Libéré – 25 mars 2022



Mardi, un camion est parti de Barraux en direction de la rue Gérard-Philipe, à Grenoble, avec 2 147 kg de produits grâce à la société de transport barroline SETT. Le deuxième adjoint au maire, Noël Rémy, a vu là l'aboutissement de plusieurs semaines d'investissement. Le dernier coup de manivelle ayant été donné dimanche pour rouvrir et retrier tous les cartons qui avaient été préparés sur un week-end précédent, afin de se plier aux dernières consignes de la Protection civile : des cartons plats sur le dessus, sur palettes filmées, à une hauteur maximale de 1,60 m. Chaque carton a été pesé, de 3 à 40 kg, puis installé sur une palette, elle-même pesée avant d'être filmée.

#### « Il fallait bien faire quelque chose! »

C'est donc la société SETT de Pascal Tardy, dit Fifer, qui a fourni les palettes et le film puis qui a déniché de quoi décharger à l'arrivée, car la Protection civile n'avait pas de matériel adéquat. Les palettes, comme les cartons, ont été étiquetées en français et en anglais : kit hygiène, kit hébergement, secours médical, produits bébé, logistique. Dimitri, un jeune Ukrainien vivant cette année à Barraux, le temps de ses études, a écrit la traduction des étiquetages dans sa langue.



Tous les produits emballés étaient issus des collectes organisées à Barraux, Saint-Maximin, La Terrasse, Saint-Jean-le-Vieux, Le Touvet et Saint-Vincent-de-Mercuze. Sophie, des services techniques de Barraux, a réceptionné la semaine dernière le résultat de toutes ces collectes au Fort Barraux, C'est aussi elle qui a aidé Pascal Tardy à ranger les palettes dans le camion et à décharger à Grenoble. Des employés municipaux de Saint-Maximin sont venus aider dimanche et lundi. Jean-Yves Tavernaro, des écuries du Zéphyr, a procédé au chargement du camion grâce à son chariot télescopique, puisque le camion ne pouvait pas entrer dans l'enceinte du Fort.

Pascal Tardy a trouvé évident de se mettre à disposition : « Il faliait bien faire quelque chose ! J'ai récupéré une remorque pour pouvoir transporter la valeur de 21 palettes. J'ai fait attention à la taille pour que ça passe dans les rues de Grenoble. » Noël Rémy a ajouté que le plus était que son camion était écologique puisqu'il roule au gaz liquide ! À la livraison, il était satisfait d'avoir contribué à une présentation plus que correcte des collectes prises en charge.

L'adjoint reviendra vers l'école, où les élèves lui avaient demandé de les informer de la suite donnée à leurs apports.

#### « Cela apporte beaucoup d'aide à mon pays »

Dimitri étudie à Grenoble en langues étrangères depuis un semestre. Il habite chez sa tante, Oxana Khondar, professeur de piano à Barraux. Il a tenu à participer au départ des collectes pour lesquelles il a bien remercié, en s'exprimant en anglais : « Je suis surpris qu'un petit village comme Barraux ait autant collecté. Cela apporte beaucoup d'aide à mon peuple. » Sophie, des services techniques, lui a fait manœuvrer le transpalette, pour qu'il participe encore plus activement à l'aide envers son pays. Depuis 10 jours, la sœur de Dimitri est hébergée à Barraux avec ses deux filles de 2 et 10 ans. Sa mère et sa grand-mère sont toujours à Odessa. D'après ce qu'il en sait, « cette ville n'est pas encore trop touchée, mais elles commencent à craindre des difficultés en approvisionnement. » À propos du déclenchement de la guerre et de ses sentiments face au conflit : « On ne s'y attendait pas. Bien sûr, j'ai peur : pour ma famille mais aussi pour ma ville, qui a de beaux bâtiments, comme l'opéra. » Quant à l'accueil d'Ukrainiens, le 2e adjoint au maire, Noël Rémy, a appris que la préfecture de l'Isère avait retenu, parmi les propositions des habitants, un logement pour accueillir huit personnes.

#### <mark>Saint-Jean-le-Vieux</mark> La commune consulte ses habitants pour le projet Cœur de village

Par Bernard NICOLET - 16 mai 2022



Mme Jacynta Serre et le maire Franck Rebuffet pendant la présentation des réponses au questionnaire

Ce chantier est énorme pour la petite commune de Saint-Jean-le-Vieux : construction d'une salle des fêtes, d'une nouvelle mairie et d'un café associatif, un ensemble baptisé Cœur de village pour maintenir un lien entre les habitants et créer une animation permanente sur la commune.

#### Un questionnaire envoyé à tous les foyers

Les 110 foyers de la commune ont reçu le questionnaire de la mairie, et ce sont plus de 100 retours qui sont arrivés en mairie à la grande surprise des élus. Les questions étaient diverses : votre âge, le nombre de personnes composant la famille, nombre d'enfants, habitation principale ou résidence secondaire, profession, que pensez-vous de l'idée, utiliserez-vous ce lieu, quelles activités y voyez-vous, voulez-vous jouer un rôle dans sa gestion... Et bien d'autres questions complétaient cette enquête.

#### Une réunion publique sous chapiteau samedi matin

Le chapiteau de la commune avait été installé sur le nouveau parking en face de la nouvelle salle des fêtes en construction, et le conseil municipal avait convié la population, à un compte rendu sur le contenu des réponses au questionnaire, et des réunions d'échanges ou chacun pouvait apporter sa pierre à la future gestion de cet espace, qui devrait recevoir une mini-épicerie, avec un café, un coin multi services. C'est Mme Jacynta Serre chargée de conseil chez Sinny-Ooko spécialisée dans le Campus des tiers-temps qui a animé cette présentation et les réunions d'échanges, sous l'œil attentif du maire Franck Rebuffet. Une réunion constructive sur les possibilités de gestion de cet espace, et sur les orientations sportives, culturelles et autres à lui donner.

# Revue de presse

Juin 2022 I Nº 103 I Chemins I 7

Réunion de crise sur le loup : les éleveurs restent sur leur faim

En réponse aux attaques perpétrées à Revel en août (et Saint-Jeanle-Vieux), la maire Coralie Bourdelain a organisé une réunion d'information avec les éleveurs des balcons de Belledonne et le monsieur Loup de la Direction départementale des territoires.

Par Emmanuelle DUFFÉAL - 01 sept. 2022



À l'initiative de la municipalité de Revel, était organisée une réunion d'information sur la prédation du loup. Elle faisait suite aux attaques qui se sont produites en août aux abords du village. De nombreux éleveurs avaient fait le déplacement mardi soir. Photo Le DL /Emmanuelle DUFFEAL

### **Ensemble**

#### Un tiers-lieu solidaire à Saint Jean Le Vieux

Nous avons rencontré Franck Rebuffet, Maire de Saint Jean Le Vieux, qui avec l'équipe municipale, a le projet de création d'un espace ouvert où il sera possible à tout un chacun de venir se rencontrer, échanger, partager un peu de temps libre, ses

Our sejecte d'orier our lesie prosacie compétence su vee béschis.

Alors, pourquoi ce « tiers-lieu solidare » ?
Franck Rabuffet nous explique : comme beaucoup de villages, Saint-comme beaucoup de villages, Saint-comme beaucoup de villages, Saint-comme beaucoup de villages se village des rencontraient et le café est fermé depuis plus de 30 ans maintenant. Si nous voulors que le village ne soit pas se rencontraient et le café est fermé depuis plus de 30 ans maintenant si consider de la café est fermé depuis plus de 30 ans maintenant soit de crier un lieu pour le les lambers de la café est fermé depuis plus de 30 ans maintenant soit que les villages et les laises de la consultation de crier un lieu pour le les liens entre costil, uni leu de jes gens se monoritent. Ce sont les échanges et les liens entre personnes qui peuvent donner plus de soutille et d'âme à notre village.

L'espaces ev voudra convivului situe prês de l'église dans un lieu qui d'orne un lieu de partique et il flaut donc que les gens expriment ce qu'ils en attendent et c'est avec eux que les choses se font. Il pourrait y avoir un café, une restauration une les departiques et l'autorité de l'est leur de rencontres, du s co-working » puisqu'il y » du de dépannage. Il y aurait aussi des

activités culturelles (soirée jazz...) qui rassemblent les personnes. La salle sera aussi à disposition des associations locales. Nous ne sommes pas seuis dans ce projet. L'investissement est important pour une petite commune mais et al commune de la com



Mardi soir, à Revel, l'orage qui grondait au loin ne présageait rien de bon. Tout comme la présence renforcée de la gendarmerie venue encadrée la réunion d'information sur la prédation du loup. En mairie, on craignait des débordements après des appels à manifestation. Et il n'a échappé à personne qu'il planait sur cette rencontre une certaine tension. Aussi parce que les agriculteurs n'étaient pas là pour manier la langue de bois.

Au final, la réunion s'est bien tenue. Et si les échanges ont pu être virils, ils sont toujours restés corrects (\*). Néanmoins, une question brûlait toutes les lèvres : fallait-il vraiment organiser cette rencontre ? Certains étant déjà convaincus bien avant qu'elle ne se tienne « qu'elle n'apporterait rien au débat sur la présence du loup dans le village ».

#### Un temps d'échanges nécessaire

On temps d'etnaiges necessaire.

La maire de Revel Coralie Bourdelain était moins catégorique. Convaincue au contraire qu'il « fallait cet échange avec les éleveurs victimes d'attaques de loup et pour les autres, inquiets de la situation ». Elle avait d'ailleurs demandé à Jérôme Patrouiller, le responsable de la cellule pastoralisme et prédation au sein de la Direction départementale des territoires (DDT) et aux deux lieutenants de louveterie de venir l'assister.

Même le maire de Saint-Jean-le-Vieux, Franck Rebuffet, y assistait en soutien aux éleveurs de sa commune récemment touchés par des attaques. « Il fallait que nous tous réunis réentendions les règles établies par le plan Loup ; que nous rappelions les mesures d'accompagnement ». Elle a reconnu aussi que ce n'est pas ce 30 août à Revel « que la question de la prédation du loup allait trouver des réponses ou être réglé ». Pour autant la maire estime que « le message est

passé, et cela même si des interventions l'ont très souvent rendu brouillon ». Le ton est effectivement souvent monté au cours des 2 h 30 d'échanges, mais personne n'avait envie que ça dégénère. Peut-être parce qu'il y a comme une forme de résignation chez les éleveurs de Revel, Saint-Jean-le-Vieux ou encore

Murianette. À l'issue, ils étaient tous déçus. « Franchement ça n'a rien donné. Je retiens que le loup est sacré. Et que c'est à moi de m'en protéger. On est reparti comme on était venu, sans réponse », témoigne Richard Guilloud, éleveur de brebis à Revel, jusque-là épargné par le

l'ai tous les inconvénients sans les avantages. Le loup, on ne l'a ni voulu, ni invité. On n'a rien demandé et on le subit. Et le comble, on devrait se montrer compréhensif!

Jannick Murienne, éleveuse de bovins à Revel.

Laëtitia <u>Gadebois</u> avait accompagné Virgile, son mari, éleveur de brebis. Ce dernier ne dort plus depuis que le loup est venu au pied de leur maison pour lui prendre ses deux béliers reproducteurs. Avant de venir, elle avait compulsé l'étude de l'<u>Imrae</u> portant sur les effets de la présence du loup sur la santé des éleveurs et bergers. « Le vivant et l'humain devaient être abordés pour qu'on n'omette pas que le loup a induit dans nos familles du surmenage, on passe notre temps à installer des filets ; mais aussi de l'angoisse de voir nos bêtes massacrées ». Elle a évoqué les relations conflictuelles qui naissent de tout cela, et puis ce sentiment d'incompréhension et de solitude qu'elle et son mari ressentent.

ressentent.
Mylène Robert, éleveuse de bovins à Murianette, le connaît bien. Elle a perdu 11 veaux depuis 2008 à cause du loup. Cette
réunion, pourtant, elle était contente qu'elle ait lieu. Ça lui a permis de redire à ses collègues éleveurs « l'importance
d'être solidaires, de venir témoigner et partager ». Elle regrette que les éleveurs baissent trop souvent les bras face à
toute la paperasse « mais pour faire avancer les choses, il faut déclarer les attaques et les signaler aux lieutenants de
louveterie, sans quoi pas de tirs simplifiés ou renforcés! »

#### Saint-Jean-le-Vieux

Loïc Rey, brillant porte-drapeau



côtés de Loïc Rey.

C'est à l'âge de 5 ans que Loïc Rey a emménagé à Saint-Jean-le-Vieux avec sa famille, après avoir vécu à Domène. Au hameau du Mollard, réputé pour sa convivialité, sa famille a rénové pendant deux années une grange pour en faire une maior d'habitation. Loïc intègre l'école primaire de Revel, puis le collège de La Moulinière à

À 10 ans, sous l'impulsion de Philippe <u>Rizzardi</u>, délégué adjoint Sud-Isère du Souvenir français, il devient porte-drapeau. Dix ans plus tard, après des études au lycée Pablo-Neruda puis en classe préparatoire au lycée du Parc à Lyon, il est désormais élève à l'École polytechnique et poursuit son implication en tant que porte-drapeau de Saint-Jean-le-Vieux.

Ainsi, lors de la cérémonie du 11-Novembre, vendredi, il s'est vu remettre le diplôme d'honneur et sa médaille, distinction qui récompense 10 années de services en qualité

Loïc a su transmettre les valeurs de respect et d'honneur envers ceux qui ont donné leur vie pour la liberté, puisque sa petite sœur, Léa, est également porte-drapeau.

## Saint-Jean-le-Vieux À Saint-Jean-le-Vieux Par Le Dauphiné Libéré – 11 nov. 2022



Le maire Franck Rebuffet a mené la cérémonie. Photo Le DL /Bernard NICOLET

La commémoration du 11-Novembre s'est déroulée à 11 h au monument aux morts de la commune, à côté de l'église, en présence de nombreux villageois, de représentants de la gendarmerie, de l'armée, d'élus et de personnalités. C'est le maire Franck Rebuffet qui a officié cette cérémonie, avec un hommage aux morts

pour la France des deux guerres, la minute de silence et le dépôt des gerbes. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle des fêtes, qui n'est pas encore terminée.

# Les entrepreneurs de Saint Jean

#### **ESPACE TEMPS MEDIATION**



Après une formation théorique de plus de 300 heures à l'IFOMENE de Paris et deux ans de stages pratiques, le bâtonnier de Grenoble m'a remis en main propre mon diplôme de médiatrice.

Grâce à cette formation, j'ai appris le pouvoir de l'écoute empathique et les techniques de décryptage des comportements humains, mais surtout l'importance de l'humilité; être une sorte de rouage de transmission, au service de l'humain, et plus généralement, au service du vivant.

En tant que médiatrice je peux mettre en œuvre des médiations :

- Au bénéfice de particuliers (voisinage, famille, couple...) ou de personnes morales (difficultés au sein d'un service, d'une association, d'établissements publics, d'entreprises, de municipalités...)
- Au plan judiciaire (commandé par le juge) ou conventionnel (demandé par un avocat ou directement par les personnes concernées)
- Pour régler des conflits aussi bien que pour accompagner des projets (création d'activité, restructuration, transmission...)
- Au sein des entités ou entre différents acteurs économiques (en lien avec des problématiques environnementales par exemple...)

#### Contact:

#### **ESPACE TEMPS MEDIATION**

lea.lemarechal.mediation@gmail.com

Tel: 09 77 57 03 85



#### **BC** Concept

Après un parcours de technico-commercial de plus de 18 ans dont près de la moitié passée en Corse, le besoin s'est fait ressentir de retrouver mes montagnes natales puis de troquer la chemise de commercial pour le largeot, pantalon traditionnel du charpentier.

C'est chez les Compagnons que j'ai pu suivre une formation diplômante complétée d'une alternance dans une entreprise de charpente, nécessaire à l'acquisition de l'indispensable expérience du terrain.

La volonté depuis de nombreuses années de diriger ma propre entreprise doublée de l'affinité pour le bois et ses multiples façons de le travailler et de le mettre en valeur m'ont amené à créer en 2022, BC Concept, basée à Saint Jean le Vieux

L'entreprise propose ses services pour les travaux de charpente, neuf ou en rénovation, tous les aménagements bois intérieurs comme les mezzanines, les solivages, l'aménagement et l'isolation de combles et extérieurs tels que le bardage, les terrasses, les carports, les poolhouses et abris divers ainsi que la couverture et la zinguerie.



#### **BC Concept**

Clément Berthail
232 Chemin Charrière
38420 Saint Jean Le Vieux
clement.berthail@gmail.com

Tel: 07.88.82.69.77

# Les entrepreneurs de Saint Jean



ActiveBase- Guibault Colas 133 6 45 73 87 82 / https://activebase.store/



Aewo Jimmy.bruno38@gmail.com Tel:\_06 03 37 42 11 Facebook @AEWO.BSI



Aiguilles et Boutons Nadine Vadot - Tel : 06 74 60 10 52 http://www.aiguilles-et-boutons.com/



AS-2C sandrine.antonini@as-2c.com 06 60 16 74 20 www.as-2c.com



Auprès de mon arbre Axel Perrillat Bottonet le Buisson Tel: 06 76 62 27 87



Charpente Structures et ossatures bois Terrasses Couverture Zinguerie

BC Concept
Clément Berthail
clement.berthail@gmail.com
Tel: 07.88.82.69.77





Bleu Couture Lise Alléoud – 06 88 20 68 19 Le Buisson bleucouture26@gmail.com



Carole B. Chocolatier
Carole BERTSCH - Le Mollard
carole@carole-b-chocolatier.fr

# Dynamic Change

Cabinet de Coaching, PNL et Hypnose

Allard KOUWENHOVEN https://www.dynamic-change.fr/ Tel: 06 61 95 53 16

DYNAMIC CHANGE



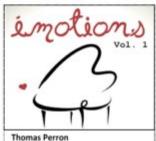
ESPACE TEMPS MEDIATION
Léa Maréchal
lea.lemarechal.mediation@gmail.com



La Fée Bibeloteuse http://www.aiguilles-etboutons.com/creation-bijoux-st-jeanle-vieux-9.html Tél 06.74.60.10.52



Marci Miel Patrick Marcireau Mail : marcimiel@free.fr



Thomas Perron
Pianiste – Compositeur - Interprète
http://www.thomasperron



http://www.clevacances.com/ Tel: 0476773330 ou 0683870847 Mail: chambreducouvat@gmail.com



#### **INFOS MAIRIE**

Lundi de 8h30 à 12h00 et Jeudi de 14h00 à 18h00

tél.: 04.76.77.11.35 - En cas d'urgence : Mr le Maire 06.71.36.30.02

Mail: mairie@saintjeanlevieux.fr / Site Web: http://www.saintjeanlevieux.fr

	- Interview Stating Country Country	
Transport à la demande RESA	0800 94 11 03 https://www.tougo.fr/resa	lundi au samedi de 9h à 19h (sauf jours fériés) Par Internet 24h/24 et 7j/7
Assistantes Maternelles	Relais des Assistantes Maternelles	Géraldine BRIOLE - Téléphone : 06.02.52.65.73  Mail : ram.balcondebelledonne@le-gresivaudan.fr
Baby Sitting	Salomée Antonini 0761654740 Faustine Bousquet 0769175363 Elsa Gaidet 0624459168 Léa Rey 0632319122	16 ans - Chantorelle Lundi/Vendredi et Samedi soirs – Aide aux devoirs 17 ans - Le Mollard WE et vacances scolaires – journée ou soirée 16 ans - Chantorelle Soirs dès 17h30 - WE et vacances scolaires 15 ans – Le Mollard baby-sitting le soir et mercredi après midi
Permanence Architecturale	Maria RAMOS - Architecte conseil	Contacter la Mairie pour prise de rendez-vous
Pharmacie Médecin de garde	3915 - 0825 74 20 30 Contacter le 15	https://www.servigardes.fr/ pour rdv maison médicale de garde
Urgences Médicales SOS Médecins	15 3624	24h/24 http://sosmedecins-grenoble.fr/
EDF	Urgence Électricité : 0818668284 Accueil Clientèle : 0810668284 09 69 32 34 58	7j/7 24h/24
Urgences Eau Gendarmerie Domène	04 76 77 24 46	Note : Permanence de l'association FRANCE VICTIME 38 tous les jeudis après-midi - gendarmerie de Villard- Bonnot
Pompiers	18	
Collecte et Traitements de déchets	04 76 08 03 03	Communauté de Communes Grésivaudan
Ecole Maternelle Reve;	04 76 89 80 24	Mail: ce.0383205c@ac-grenoble.fr
Ecole Primaire Reve;	04 76 89 83 39	Mail: ce.0380917r@ac-grenoble.fr
Cantine / Garderie Revel	04 76 89 82 78	Mail: mairie@revel-belledonne.com
Centre de Loisirs	Accueils de loisirs 3-13 ans Action Jeunesse Balcon de Belledonne	https://www.le-gresivaudan.fr/39-enfance- jeunesse.htm
ADMIS Atelier de repassage « Pas un pli »	04 76 77 39 03 Ouvert tous les matins de 7h30 à 12h - Mardi et Jeudi après-midi	1 Rue du Domeynon 38420 Domène
ADMR	04 76 40 60 66	Association d'Aide a Domicile en Milieu Rural
AGI	04 76 77 33 95	3 rue Marius Charles - 38420 Domène
AMSID	04 76 77 05 17	Soins infirmiers 7J/7 toute l'année 22 bis rue Émile Blanc – 38420 Domène https://sites.google.com/site/amsidomene/handicap/home
ADEF	Crolles: 04 76 92 19 20 Les Adrets: 07 86 60 57 83 Goncelin: 04 76 13 21 21 Pontcharra: 04 76 13 57 84	Association pour le Développement de l'Emploi et de la Formation
Café des Aidants	Espace de rencontre et de soutien	Service Autonomie de Bernin 04 56 58 16 41
Déchetteries	Le Grésivaudan	https://www.le-gresivaudan.fr/404-horaires-et-coordonnees.htm

Pense bête  Compteurs d'Eau	Tout changement de locataire ou propriétaire doit être signalé à la mairie ainsi qu'au service des eaux du Grésivaudan, via le site de la Communauté de Communes le Grésivaudan <a href="https://www.le-gresivaudan.fr">www.le-gresivaudan.fr</a> > 414-eau-et-assainissement  Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.  Pensez à protéger votre compteur contre le gel!
Activités Bruyantes	Arrêté préfectoral du 03/04/1990 Lundi au Vendredi : 8h-12h et 14h-19h30 Samedi: 9h-12h et 15h-19h Dimanche et Jours Fériés : 10h-12h
Location Salle des Fêtes	Règlement et tarifs seront communiqués dès que la nouvelle salle des fêtes sera ouverte au public
Déneigement Ludovic Turenne	Il y va de la responsabilité de chacun que le déneigement se passe dans de bonnes conditions : chaque riverain doit entretenir sa zone en coupant les haies/branches situées le long des voies et chemins communaux afin de faciliter le passage de l'engin.
Liste de diffusion	Pour s'inscrire à la liste de diffusion de Saint Jean : Communiquez vos nom, prénom et adresse mail à la Mairie
Revel Infos	Si vous souhaitez recevoir par mail les informations pratiques relatives à la vie des villages de Revel et de St Jean le Vieux, rejoignez dès à présent la liste "Revel-Infos"!  Pour vous abonner envoyez un mail à <a href="mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com">sympa@listes.revel-belledonne.com</a>
Recensement Citoyen	Cette démarche est obligatoire à partir de 16 ans pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, bac). Elle s'effectue en ligne ou auprès du secrétariat de la mairie pendant les horaires d'ouverture.  Plus d'informations: <a href="https://saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/demarches-administratives/particuliers/?xml=N19810">https://saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/demarches-administratives/particuliers/?xml=N19810</a>
Action Sociale	Aide pour 1/3 du coût d'une activité : sous condition de ressources, attestation délivrée par la mairie à remettre à l'association lors de l'inscription de l'enfant.  Chèqu'Ados : délivré par la mairie sur présentation d'une pièce d'identité du jeune ou du livret de famille  Aide à la garderie périscolaire et à la cantine scolaire de Revel : sur présentation de l'attestation QF, lors de l'inscription de l'enfant (inscription auprès de la mairie de Revel)  Plus d'informations : <a href="https://www.saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/action-sociale/action-sociale-de-saint-jean-le-vieux/">https://www.saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/action-sociale/action-sociale-de-saint-jean-le-vieux/</a>
Emploi d'été	La mairie recrute deux jeunes rémunérés sur la base du SMIC en vigueur pour une semaine ou 15 jours maximum à raison de 12 heures / semaine entre le 1er Juin et le 31 Août. Il faut avoir 16 ans révolus et moins de 18 ans. Plus d'informations : <a href="https://saintjeanlevieux.fr/vie-municipale/emplois-dete/">https://saintjeanlevieux.fr/vie-municipale/emplois-dete/</a>

